MAIRIE DE BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS

RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-212500565-20191114-000584610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : M. Thierry MORTON.

Absents : M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVTY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 18 - Aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour les ménages primo-accédants - Attribution de subvention à M. MILLOT Mathieu, Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLER Florian

Délibération n° 2019/005840

18

Aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour les ménages primo-accédants

Attribution de subvention à M. MILLOT Mathieu, Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLET Florian

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	30/10/2019	Favorable unanime

Grand Besançon Métropole a souhaité apporter une aide financière aux ménages primo-accédants qui acquièrent un logement neuf.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2014, la Ville de Besançon a validé sa participation à ce programme et le versement de subventions allant de 1 000 € à 1 200 € aux ménages primo-accédants en fonction de leur composition familiale.

En outre, par délibération du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2018, la Ville de Besançon a prolongé ce dispositif pour les années 2018, 2019 et 2020.

Chaque versement de subvention doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Demande de subvention de M. MILLOT Mathieu

M. MILLOT Mathieu sollicite un soutien financier pour la concrétisation de son projet d'acquisition d'un logement neuf situé dans l'ensemble immobilier « Le Coligny » sis Boulevard Charles de Gaulle à Besançon (programme labellisé du constructeur Sedia).

Grand Besançon Métropole, par une décision en date du 15 avril 2019, s'est prononcé favorablement sur la demande de M. MILLOT Mathieu pour un montant de 5 000 €.

Au regard de la composition familiale du ménage (1 personne), la subvention sollicitée à la Ville de Besançon est de 1 000 €.

La dépense sera prélevée sur la ligne 204.72.20422.005030.30100.

Demande de subvention de Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLER Florian

Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLER Florian sollicitent un soutien financier pour la concrétisation de leur projet d'acquisition d'un logement neuf situé Rue François Xavier Bichat à Besançon (programme labellisé du promoteur Carré de l'Habitat).

Le Grand Besançon, par une décision en date du 15 avril 2019, s'est prononcé favorablement sur la demande de Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLER Florian pour un montant de 5 000 €.

Au regard de la composition familiale du ménage (2 personnes), la subvention sollicitée à la Ville de Besançon est de 1 000 €.

La dépense sera prélevée sur la ligne 204.72.20422.005030.30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- **de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à M. MILLOT Mathieu ;**
- **de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 000 € à Mme MOUDNIB Marine et M. SECKLER Florian ;**
- **d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document à intervenir dans le cadre de ce dispositif.**

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0